Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 37 (1990)

Heft: 9

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'occurrence de l'aide supralocale. Déjà au niveau des préparatifs du point de vue de l'organisation, il faut que les décisions soient prises à l'échelle régionale, comme il existe par exemple des concordats de police régionaux pour certaines missions. A cet égard, et dans l'intérêt d'une prévention des catastrophes efficace, il y a encore beaucoup de choses à faire si l'on souhaite éviter à notre pays un second «Ramstein»... qui, semble-t-il, fut aussi une catastrophe du point de vue maîtrise de la situation.

«International Decade for Natural Disaster Reduction (IDNDR)»

Le thème «Prévention des catastrophes» ne peut plus être abordé aujourd'hui sans que l'on se projette au-delà des frontières. Nous nous trouvons en effet au seuil d'une décennie particulière. Les frontières dont nous parlons ne se limitent pas seulement à l'Europe. Si l'on considère tous les continents, on se rend compte que les catastrophes dues à notre technologie moderne ne sont pas les seules à créer des problèmes et des préoccupations. Il est angoissant de constater à quel point de grandes catastrophes naturelles causent des dégâts dévastateurs.

Ce fait a incité dès 1984 la US National Academy of Science et la US Academy of Engineering à présenter un projet pour un programme de réduction des catastrophes naturelles. Ainsi naquit l'idée d'une décennie internationale de la réduction des catastrophes naturelles. Cette idée est soutenue par diverses association internationales, à savoir des organisations faisant partie de l'ONU (UNDRO, UNDP, UNESCO). Le but de cette campagne, qui doit durer de 1990 à l'an 2000, est de réduire le nombre de morts, de dégâts matériels et d'effondrements sociaux et économiques, en prenant les mesures suivantes:

rassembler les expériences acquises et combler les lacunes au niveau des connaissances

diffuser des informations sur la réduction des risques et les projets permettant d'y parvenir

recherche scientifique et technique (coopération entre les chercheurs, projets de démonstration, échange d'informations, transfert de techno-

logies, perfectionnement).

On peut se demander s'il existe réellement des moyens de lutte contre les catastrophes. Il y en a plus qu'on ne le pense. Quelques exemples: bâtiments plus résistants à de telles épreuves, systèmes et procédés destinés à donner l'alarme en cas de catastrophes naturelles prévisibles, indications des régions particulièrement menacées et mesures permettant d'influer sur leur urbanisation, mise au point et échanges de mesures de préparation adéquates pour organiser les secours en cas de catastrophes. Il faut espérer que la Suisse prendra également part à ce projet, étant donné qu'en matière d'aide de catastrophe, notre pays jouit d'une bonne réputation, suite aux interventions efficaces du corps d'aide en cas de catastrophe (SKH). Îl est utopique de penser que notre pays est en mesure d'apporter une contribution constructive à ce projet, mais il pourrait tirer directement profit des résultats auxquels il aboutira.

ZIVILSCHUTZ-MOBILIAR VON

PROMECO AG

Vielseitig verwendbares Zivilschutz-Mobiliar. Formschön und in sehr anspruchsvoller Qualität. Liegestellen mit Schockattest und mit Zulassung für sämtliche Zivilschutzräume.

Modelle PTL 3/6 und KB/LGP88

Zulassungsnummer M 89-024



Die stapelbaren Liegestellen mit Tablaren oder mit Tuchbespannung sowie die Tische, TC-Kabinen, Gestelle usw., werden ohne Werkzeug mit den steckbaren Promeco-Stahlprofilen problemlos zusammengesteckt.

Verlangen Sie Unterlagen oder eine Vorführung. Es lohnt sich!

Herstellung, Planung inkl. Logistik durch: PROMECO AG

Mäderstr. 8 · 5400 Baden Telefon 056 211008 Fax 056 211007